

Décision

Générale

colonial

Décision n° 456 Personnel européen.

n° 456

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 12 du 15/06/1943

Date de publication
7 juin 1943

Date du numéro
15 juin 1943

TEXTE INTÉGRAL

Madame CECILLIA PAULOS en religion Sœur Marie Bernadette est engagé en qualité de lingère auxiliaire à l'Hôpital Colonial au salaire mensuel de 2.000 francs exclusif de toute indemnité.